



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 2 juin 2026 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière

Siège #2 - René Caron

Siège #3 - Louis Potvin

Siège #4 - Amélie Guay

Siège #5 - Patrick Soumis

Siège #6 - Annie Demers

Est / sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet.

Présence de 19 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2026-06-195

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - PROCÈS-VERBAL

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 5 mai 2026

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Nomination d'un greffier trésorier adjoint en cas d'absence de la directrice générale

5.4 - Camping Sollis - Retard du projet - Phase 2

5.5 - Forces armées canadiennes - Exercice hors base

5.6 - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025-2026

5.7 - Assurance - FQM

5.7.1 - Avenant du contrat d'assurance salle multifonctionnelle

5.7.2 - Réévaluations des bâtiments

5.8 - Fondation de l'École secondaire les Seigneuries

5.9 - Amendement du règlement # 222-2025



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 5.10 - Fermeture de bureau - Vacances estivales
- 5.11 - Offres de services - Calendrier de conservation et autres outils
- 5.12 - Office municipal d'habitation (OMH)
 - 5.12.1 - Rencontre de présentation des programmes en habitation
 - 5.12.2 - Proposition de réduction du nombre de membre du conseil d'administration
- 5.13 - Projet frigo communautaire
- 6 - **GESTION FINANCIÈRE**
 - 6.1 - Revenus du mois de mai 2026
 - 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
- 7 - **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7.1 - Services de sécurité à la plage - Fête Nationale 2026
- 8 - **TRANSPORT**
 - 8.1 - Traverses piétonnes en face du bureau de poste, au stationnement de la plage, au Marché public
 - 8.2 - Suivi du projet de réfection complète du rang Saint-Joseph
- 9 - **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 - Réseaux d'aqueduc de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
 - 9.2 - Réseau d'aqueduc de Parisville
 - 9.3 - Demande de branchement - lot # 6 610 261
 - 9.4 - Offre de services - Rouleau de tourbe
 - 9.5 - Modification de l'entente d'aqueduc avec Parisville
 - 9.6 - Traitement de phosphore à la station d'épuration
 - 9.7 - Bris du moteur à la station d'eau potable
- 10 - **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 - Rapport de permis émis en mai 2026
 - 10.2 - Accréditation au « Village-relais »
 - 10.3 - MRC Bécancour - Nomination au Service d'inspection
 - 10.4 - Modification du règlement de dérogation mineure
 - 10.5 - Comité Consultatif d'Urbanisme
 - 10.5.1 - 501 route Marie-Victorin - bâtiment accessoire
 - 10.5.2 - 120 rue Poisson - Rénovation
 - 10.5.3 - 108 route Marie-Victorin - Rénovation
 - 10.5.4 - 421 route Marie-Victorin - Boulangerie
 - 10.6 - Suivi - Dossier de la Salle Multifonctionnelle
 - 10.7 - Rappel pour les abris d'autos (hiver)
- 11 - **LÉGISLATION**
- 12 - **LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 - Bibliothèque
 - 12.2 - Salle multifonctionnelle - Location annuelle - Chevaliers de Colomb
 - 12.3 - Tourisme Centre-du-Québec -Signalisation touristique 2026 - Route des Navigateurs



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

12.4 - Demande de droit de passage - Défi-vélo de la Maison des greffés
Lina Cyr

12.5 - Salle Multifonctionnelle (terrain) - Réparation des lumières de type
bollard

12.6 - Terrain de tennis - Lignes de pickleball

12.7 - Projet de constructions au nouveau développement

12.8 - Nom de la Salle Multifonctionnelle

12.9 - Comité des Loisirs

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2026-06-196

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 5 mai 2026

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 2 juin 2026 et répond aux questions des membres du conseil.

- Lettre du gouvernement pour encourager l'achat local/l'économie du Québec
- Invitation à la séance d'information pour le projet d'aqueduc du rang Saint-Joseph, le 9 juin à 19h, à la salle multifonctionnelle
- Journée sportive du 20 juin 2026 dans le cadre de la Fête nationale / santé et mieux être de la population

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- Embauche Coordinateur de la sécurité civile et d'une inspectrice en urbanisme
- Suivi du Plan climat



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2026-06-197 5.2 - Rapport du maire

Considérant que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe (voir section rapport du maire sur le site internet de la municipalité);

Considérant le dépôt du rapport du maire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le dépôt du rapport du maire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

2026-06-198 5.3 - Nomination d'un greffier trésorier adjoint en cas d'absence de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer Mme Lianne Poisson et M. Oscar Olarte à titre de greffiers trésoriers adjoints en cas d'absence de la directrice générale, Mme Hanta Rasami.

2026-06-199 5.4 - Camping Sollis - Retard du projet - Phase 2

Considérant la résolution # 2026-04-128 ;

Considérant la demande des propriétaires du camping Sollis Deschaillons concernant la taxation des 27 terrains situés dans la phase 2 de leur projet de développement ;

Considérant que les terrains visés ne sont pas actuellement raccordés aux services municipaux ni aménagés ;

Considérant que ce sont des terrains qui ont été lotis et que les propriétaires paient déjà des taxes sur les terrains raccordés et aménagés ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande d'annulation de la taxation au montant total de 11 336,63 \$ pour les 27 terrains concernés de la phase 2 pour l'année 2025 ;

D'autoriser la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer tous les documents relatifs à cette annulation ;

De demander aux propriétaires de payer les taxes de ces terrains lorsque les travaux d'aménagement et les raccordements aux services municipaux seront effectués.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2026-06-200 5.5 - Forces armées canadiennes - Exercice hors base

Considérant la demande d'autorisation de faire un entraînement militaire hors base à la plage du 15 au 26 juin 2026 et ce, en présence intermittente ;

Considérant que l'exercice vise à faire un test visant la capacité et la performance opérationnelle de leurs appareils et requiert la présence de dizaines de militaires en tenue de garnison (camouflage et béret) avec 4 véhicules civils durant cette période ;

Considérant qu'il y a aucune nuisance au voisinage et que l'antenne utilisée sera déployée au-dessus du fleuve afin d'éviter les interférences électromagnétiques ;

Considérant qu'il n'y a aucun risque pour l'équipement civil environnant ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la demande d'autorisation de faire un entraînement militaire hors base à la plage du 15 au 26 juin 2026 ;

D'aviser le demandeur qu'il y a un risque d'effondrement au Quai et que la municipalité se dégage de toute responsabilité aux incidents relative à cet exercice ;

D'autoriser la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer l'entente relative à cette demande.

2026-06-201 5.6 - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le chargé de projet M. Oscar Olarte à faire la demande d'aide financière au programme des nouveaux horizons pour les aînés 2025-2026 afin de réaliser les projets suivants :

- Finaliser le projet d'enseignes sentiers pédestres ;
- Créer et réaliser une Société historique ;
- Prolonger la piste cyclable proche de la salle multifonctionnelle

Date du dépôt : 6 août au 17 septembre 2026

5.7 - Assurance - FQM

2026-06-202 5.7.1 - Avenant du contrat d'assurance salle multifonctionnelle

Considérant le projet de réaménagement intérieur et extérieur de la salle multifonctionnelle au 1043 route Marie-Victorin ;

Considérant l'augmentation de la valeur de l'immeuble à 5 474 659 \$ suite aux travaux réalisés ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant l'avenant de la police d'assurance 2026 au montant total de 4 829,79 \$ suite à cette augmentation de valeur ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter et de payer la facture de l'avenant de la police d'assurance au montant total de 4 829,79 \$;

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cet avenant.

2026-06-203 5.7.2 - Réévaluations des bâtiments

Considérant la recommandation de l'assurance FQM de refaire évaluer nos immeubles suivants :

- Usine d'épuration au 603 route 265
- Poste de surpression au 140 18e avenue
- Puit # 1 et Puit # 2 au 1995 route Marie-Victorin
- Station de pompage au 133 10e Avenue
- Puit # 7 au 210 rang Saint-Joseph
- Station de pompage au 1768 Marie-Victorin
- Caserne incendie au 450 12e Avenue

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à procéder à cette démarche de réévaluation ;

D'assumer tous les frais relatifs à cette recommandation.

2026-06-204 5.8 - Fondation de l'École secondaire les Seigneuries

Considérant que la Fondation de l'École secondaire les Seigneuries soutient et valorise la persévérance et la réussite scolaire des jeunes de la région ;

Considérant la campagne de financement annuelle de la fondation afin de financer des mesures de soutien pour les élèves pour l'année scolaire 2026-2027 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la communauté d'appuyer la relève et de favoriser le développement de notre jeunesse ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accorder un don au montant de 500 \$ à la Fondation de l'École secondaire les Seigneuries dans le cadre de sa campagne de financement annuelle 2026.

2026-06-205 5.9 - Amendement du règlement # 222-2025

Considérant qu'il est nécessaire d'amender le règlement # 222-2025 à l'article 2 concernant la nouvelle estimation au montant de 4 008 752 \$ préparée le 3 mars 2026 et au 3^e considérant relatif au montant initial du règlement d'emprunt de 799 446 \$;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent a décrété, par le biais du règlement # 193-2023, une dépense de 3 149 000 \$ et un emprunt de 799 446 \$ pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de l'église Saint-Jean-Baptiste située au 1043 Marie-Victorin et, ce, pour en faire une salle multifonctionnelle ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le 2^e article du règlement # 222-2025 est remplacé par le suivant : « Le Conseil autorise les travaux du réaménagement intérieur et réfection extérieure de l'église Saint- Jean-Baptiste située au 1043 route Marie-Victorin au montant de 4 008 752 \$ tel qu'il appert de la nouvelle estimation détaillée du 3 mars 2026 » ;

Que le 3^e Considérant du règlement # 222-2025 est remplacé par le suivant :
« Considérant que la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent a décrété, par le biais du règlement # 193-2023, une dépense de 3 149 000 \$ et un emprunt de 799 446 \$ pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de l'église Saint-Jean-Baptiste située au 1043 Marie-Victorin, et ce pour en faire une salle multifonctionnelle »;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2026-06-206

5.10 - Fermeture de bureau - Vacances estivales

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De fermer le bureau municipal du 17 juillet au 3 août 2026 inclusivement, en raison des vacances estivales.

2026-06-207

5.11 - Offres de services - Calendrier de conservation et autres outils

Considérant les offres de services reçues :

Firmes	Montant	
Gestar	12 255 \$	
Documentik	16 595 \$	
Service Gestion Documentaire France Longpré	7 140 \$	Tout supplément • 86 \$/h archiviste • 66 \$/h technicien • 51 \$/h commis • 190\$ en présentiel

*plus les taxes applicables



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services reçue de Service Gestion Documentaire France Longpré au montant de 7 140 \$, pour le service de calendrier de conservation et outils de gestion, plus les taxes applicables ;

De procéder aux travaux et à cette dépense au budget 2027.

5.12 - Office municipal d'habitation (OMH)

5.12.1 - Rencontre de présentation des programmes en habitation

Rencontre avec la directrice de l'OMH le 7 juillet 2026 à 18h à la salle multifonctionnelle.

5.12.2 - Proposition de réduction du nombre de membre du conseil d'administration

Point à reporter à une séance ultérieure

5.13 - Projet frigo communautaire

Point à reporter à une séance ultérieure

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus du mois de mai 2026

Le montant total des revenus facturés du mois précédent est de -55 076,40 \$ (Crédit de taxes au Camping Sollis)

Le montant total des revenus encaissés en date du 31 mai 2026 est de 278 581,21 \$.

2026-06-208

6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	24 007,89 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	111 188,30 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	84 793,40 \$
Total des dépenses :	<u>219 989,59 \$</u>

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-06-209

7.1 - Services de sécurité à la plage - Fête Nationale 2026

Considérant le taux d'achalandage à la plage lors de la Fête nationale depuis les 4



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

dernières années ;

Considérant la date de la Fête nationale en 2026 est un mercredi ;

Considérant l'offre de services de la firme Sécurité de Francheville INC. :

- Tarif agent régulier 32,32 \$/heures
- Véhicule lettré 85 \$/jours
- Prime de nuit de 22h à 6h 1,35\$/heure
- Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De refuser l'offre de services de la firme Sécurité de Francheville INC ;

D'informer le président de la marina qu'il n'y aura pas de services de sécurité pour le 24 juin 2026.

8 - TRANSPORT

2026-06-210

8.1 - Traverses piétonnes en face du bureau de poste, au stationnement de la plage, au Marché public

Considérant l'enjeu de sécurité routière aux 3 endroits mentionnés ci-dessous de la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander une installation de traverses piétonnes en face du bureau de poste, au stationnement de la plage et au Marché public auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable MTMD.

8.2 - Suivi du projet de réfection complète du rang Saint-Joseph

Suivi du projet de réfection complète auprès des citoyens :

- Demande de PAVL faite en 2025 et refusée par le ministère par faute de budget
- Plusieurs rencontres et suivis avec le ministère et le député pour faire une pression dans le dossier
- Rencontres et suivis avec la MRC de Bécancour pour le PIRRL + soutien d'accompagnement de la firme d'ingénieur de Pluritec
- Dépenses en plans et devis et frais d'ingénierie à ce jour : 31 982,48 \$ /35 000 \$ autorisés
- Factures pour les 3 ponceaux à venir : 21 000 \$/ponceau x 3 = 63 000 \$
- Dépôt d'une nouvelle demande en août 2026
- Enjeux : Peu de budget pour toutes les municipalités et villes dans la province du Québec. Beaucoup de demandes.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mai 2026 est de 303.8 m³ (66 826.66 gallons impériaux).



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.2 - Réseau d'aqueduc de Parisville

La consommation mensuelle pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mai 2026 est de 837,08m³ (184 351.83 gallons impériaux).

2026-06-211

9.3 - Demande de branchement - lot # 6 610 261

Considérant la demande de branchement d'aqueduc et d'égouts pour une future construction au lot 6 610 261 sur la 132 ;

Considérant que la réalisation d'un nouveau branchement au réseau d'aqueduc et d'égouts nécessite l'approbation du Conseil municipal ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de branchement d'aqueduc et d'égouts au lot 6 610 261 ;

Tous les frais relatifs à ces travaux sont aux frais du propriétaire.

2026-06-212

9.4 - Offre de services - Rouleau de tourbe

Considérant le besoin d'installation de tourbes suite à l'installation des 2 réseaux maître d'aqueduc (compteurs, regards, et anti-refoulements) Est et Ouest au rang Saint-Charles ;

Considérant les offres de services reçues :

Firmes	Prix	Frais de livraison	Total
Groupe Richer	2 801,90 \$	95 \$	2 896,90 \$
Gazonnière Vigneault	1 494 \$	150 \$	1 644 \$

*Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Gazonnière Vigneault au montant de 1 644 \$, plus les taxes applicables.

9.5 - Modification de l'entente d' aqueduc avec Parisville

On est en attente de la rencontre avec la municipalité de Parisville avant de signer la nouvelle entente afin de clarifier certains points : Entre autres les détails du tarif de 1,43 \$/m³ et quelques détails minimes dans la nouvelle entente.

2026-06-213

9.6 - Traitement de phosphore à la station d'épuration

Considérant l'offre de services reçue de la firme « Chemco Inc. » pour les traitements de phosphore à la station d'épuration au montant de 0,79 \$/kg plus les taxes applicables pour une quantité de 6 000 kg ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant le frais de livraison de 2 521,58 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme « Chemco Inc. » pour les traitements de phosphore à la station d'épuration au montant de 0,79 \$/kg pour une quantité de 6 000 kg pour une dépense estimée à 7 261,58 \$ plus les taxes applicables.

2026-06-214 9.7 - Bris du moteur à la station d'eau potable

Considérant que le moteur de la station d'eau potable est défectueux;

Considérant la soumission reçue de la firme MEL :

Option Remplacement	Réparation
Coût 5 236,65 \$	3 955,00 \$
Délais 5 à 7 jours ouvrables	12 à 15 jours ouvrables

* Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la dépense pour le remplacement du moteur de la station d'eau potable auprès de la firme MEL, pour un montant de 5236,65 \$, plus les taxes applicables.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en mai 2026

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de mai 2026 indique que 17 permis ont été délivrés pour un montant de 884 500 \$.

2026-06-215 10.2 - Accréditation au « Village-relais »

Considérant que le programme de reconnaissance des Villages-relais comprend une charte de qualité, les engagements du Village-relais et les modalités de sa gestion ;

Considérant que des engagements ont été pris par la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent dans leur dossier de candidature conjoint ainsi que par les commerçants signataires ;

Considérant l'avis favorable du comité des Villages relais du Québec émis le 19 mai 2026 suite à l'étude du dossier de candidature et l'approbation de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil prend acte de la préparation de la convention d'attribution de l'appellation Village-relais à intervenir entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Et que ce Conseil désigne le maire, M. Christian Baril comme signataire de cette convention.

2026-06-216 10.3 - MRC Bécancour - Nomination au Service d'inspection

Considérant que la MRC a mis en place un service d'inspection régional ;

Considérant que conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une ou des personnes physiques pour agir comme fonctionnaire désigné ;

Considérant que le rôle de fonctionnaire désigné inclut la délivrance d'avis et de constats d'infraction ;

Considérant que la MRC de Bécancour a octroyé en mandat de services professionnels à la Direction de l'ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques (DIIACC) de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour assurer un soutien temporaire au service d'inspection régional ;

IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer le personnel de la DIIACC de la FQM à titre de fonctionnaire désignée pour l'émission des permis, de responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement pour les municipalités de Manseau, Sainte-Marie-de-Blandford et Saint-Sylvere ;

Que le personnel de la DIIACC de la FQM sera responsable de l'émission des constats d'infraction, s'il y a lieu, relativement à ces règlements.

10.4 - Modification du règlement de dérogation mineure

Point à reporter à une séance ultérieure

10.5 - Comité Consultatif d'Urbanisme

10.5.1 - 501 route Marie-Victorin - bâtiment accessoire

Point à reporter à une séance ultérieure

2026-06-217 10.5.2 - 120 rue Poisson - Rénovation

Considérant que la demande vise à remplacer le revêtement de la toiture de la résidence en bardeau d'asphalte par un revêtement en tôle d'acier prépeinte, conformément à la demande de permis déposée le 30 avril dernier ;

Considérant que le comité a également pris connaissance des précisions fournies pour l'analyse de la demande afin de déterminer si le projet s'intègre au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone R-03 et est assujéti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023 ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'il appert que le projet déposé s'intégrera donc au milieu bâti environnant ;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux ;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012 ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver la demande pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2026-06-218 10.5.3 - 108 route Marie-Victorin - Rénovation

Considérant que le projet vise à rénover le bâtiment principal et implanter de nouvelles installations sanitaires sur le lot 6 084 594 du cadastre du Québec, étant situé dans un îlot déstructuré reconnu dans la zone A-01 ;

Considérant que le règlement municipal #169-2021 exige la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain (ZEGT), lequel est entré en vigueur le 15 juillet 2021 ;

Considérant que l'expertise géotechnique datée du 14 mai 2026, dossier #N/Ref : 5270-36-01, fait état d'une recommandation favorable pour la réalisation des travaux sur l'immeuble visé par la présente demande ;

Considérant que le comité a pris connaissance des conclusions favorables de l'étude, aux conditions, critères et normes y étant décrits ;

Considérant que les autres éléments sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012 ;

Considérant que le comité souligne que le propriétaire demeure responsable d'effectuer les vérifications requises additionnelles relativement aux autres normes pouvant s'appliquer, ainsi que de se conformer aux conditions énoncées à la présente expertise géotechnique ;

Considérant qu'il y a donc lieu de donner favorablement suite à la présente demande ;

Considérant que la présente recommandation favorable est néanmoins conditionnelle à ce que toutes les conditions énoncées à la présente étude soient

respectées intégralement ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'approuver la demande pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2026-06-219 10.5.4 - 421 route Marie-Victorin - Boulangerie

Considérant la demande de M. St Laurent déposée le 11 mai dernier, qui vise à opérer une boulangerie artisanale à l'intérieur du bâtiment accessoire existant, sis au 421 route Marie-Victorin ;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone M-05 ;

Considérant que le projet est conforme à la grille des usages permis pour la zone M-05, mais est néanmoins assujéti à l'application du règlement sur les usages conditionnels #103-2012 ;

Considérant que la conjointe de M. St Laurent, Mme Julie Roy, est venue présenter la demande en personne au comité ;

Considérant que la demande vise à utiliser une partie du bâtiment accessoire existant, que la vente des produits pourra s'effectuer tant par l'entremise d'un site Internet que sur place, et qu'aucun entreposage extérieur n'est prévu ;

Considérant que la demande rencontre donc toutes les conditions établies à l'article #41 du règlement sur les usages conditionnels #103-2012 ;

Considérant que tous les éléments de la demande sont par ailleurs conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012 ;

Considérant qu'il y a donc lieu de donner favorablement suite à la présente demande et ce, telle que déposée par le requérant ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver la demande pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2026-06-220 10.6 - Suivi - Dossier de la Salle Multifonctionnelle

1^{ere} résolution : Directives DM-A01 (23 225,54 \$) et DM-A09 (-2 283,62 \$) :
Le montant facturé est contesté (travaux déjà inclus au contrat) et la Municipalité réclame un crédit plus élevé pour des manquements de l'entrepreneur

- Option 1 : Tenter une entente à l'amiable (négociation), avec le risque de rouvrir un conflit sur d'autres frais refusés.
- Option 2 : Payer uniquement la différence (DM-A01 moins le crédit de la DM-A09) comme règlement final, au risque que l'entrepreneur réclame le reste en justice.
- Option 3 : Refuser tout paiement tant que l'entrepreneur ne corrige pas les montants, ce qui risque de bloquer la situation.
- 2^{eme} résolution : Facture no. 4836 (Toilettes) au montant de 2048, 37 \$:
Recommandation de refuser de la payer, car les réparations auraient dû être faites gratuitement par l'entrepreneur sous la garantie d'un an.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De tenter une entente à l'amiable (négociation), avec le risque de rouvrir un conflit sur d'autres frais refusés.

2026-06-221 10.7 - Rappel pour les abris d'autos (Hiver)

Considérant que le règlement de zonage # 92-2012 autorise l'installation des abris d'hiver uniquement entre le 1er octobre et le 30 avril ;

Considérant que certains citoyens n'ont pas encore démonté leurs abris d'hiver ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser les démarches de non-conformité aux citoyens concernés ;

De sensibiliser les citoyens de l'importance du respect de nos règlements.

11 - LÉGISLATION

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Bibliothèque

- L'AGA du Réseau BIBLIO aura lieu à Yamachiche le 12 juin 2026, de 17 h à 20 h 30. Mme Hélène Quesnel est inscrite pour y participer.

2026-06-222 12.2 - Salle multifonctionnelle - Location annuelle - Chevaliers de Colomb

Considérant l'entente avec les Chevaliers de Colomb pour la location de la salle multifonctionnelle (1043, route Marie-Victorin) à Deschaillons gratuitement;

Considérant les dates de locations sont les suivantes :

- 14 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre
- 18 janvier
- 17 février
- 15 mars
- 19 avril
- 03 mai
- 14 juin

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De continuer l'entente avec les Chevaliers de Colomb telle que prévue au contrat ;

De mentionner aux responsables que certaines dates pourraient être modifiées en raison d'activités administratives de la municipalité.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2026-06-223 12.3 - Tourisme Centre-du-Québec -Signalisation touristique 2026 - Route des Navigateurs

Considérant que la municipalité souhaite maintenir et actualiser la signalisation touristique sur son territoire pour l'année 2026 ;

Considérant que le projet concerne la « Route des Navigateurs » sur une distance de 14 kilomètres, au tarif de 22,00 \$ du kilomètre, pour un montant total de 308,00 \$, plus les taxes applicables ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la dépense au montant de 308,00 \$, plus les taxes applicables pour les frais de signalisation touristique 2026 de la Route des Navigateurs.

2026-06-224 12.4 - Demande de droit de passage - Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr

Considérant que la 20e édition du Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr aura lieu les 10 et 11 juillet 2026 ;

Considérant la correspondance du 7 mai 2026 reçue au bureau municipal demandant à la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent l'autorisation de circuler sur le territoire de la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le passage des participants et des organisateurs de la 20e édition du Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr sur le territoire de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;

Qu' un système de sécurité approprié et l'encadrement routier soient entièrement prévus et pris en charge par le comité organisateur de cet événement.

2026-06-225 12.5 - Salle Multifonctionnelle (terrain) - Réparation des lumières de type bollard

Considérant l'offre de services de la firme Val-Mauricie électrique inc. pour la réparation d'une lumière style bollard sur le terrain de la salle multifonctionnelle qui est défectueuse au montant de 806,27 \$ plus les taxes applicables ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Val-Mauricie électrique inc. pour la réparation d'une lumière style bollard sur le terrain de la salle multifonctionnelle qui est défectueuse au montant de 806,27 \$ plus les taxes applicables .

2026-06-226 12.6 - Terrain de tennis - Lignes de pickleball

Considérant que le terrain de tennis municipal ne sera pas accessible aux citoyens du 4 au 7 juin 2026 inclusivement ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le comité des loisirs et ses bénévoles procéderont aux travaux de peinture pour le lignage des terrains de pickleball durant cette période ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De devancer les travaux au 3 juin, si les conditions météorologiques le permettent, et d'informer les citoyens que le terrain sera inaccessible pendant le séchage de la peinture.

De mandater M. Oscar Olarte afin qu'il informe les citoyens de l'indisponibilité du terrain ;

2026-06-227 12.7 - Projet de constructions au nouveau développement

Considérant les contrats de ventes des 2 terrains lot # 6 084 615 et 6 084614 au nouveau développement ;

Considérant le délai pour construire de 24 mois qui débute à partir de la date de signature de ces 2 contrats du 4 juin 2024 ;

Considérant la résolution # 2025-10-339 refusant la demande de prolongation de délai des propriétaires ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander une rencontre avec les nouveaux propriétaires le 4 juin 2026 à 14h ou à 19h au bureau municipal.

2026-06-228 12.8 - Nom de la Salle Multifonctionnelle

Considérant qu'une démarche consultative auprès de la population afin de choisir un nom officiel pour la nouvelle salle multifonctionnelle ;

Considérant que la période de votation a permis de récolter un total de 117 votes, combinant les outils numériques et physiques (soit 109 votes recueillis sur le site Web et 8 votes en format papier) ;

Considérant que les résultats du scrutin ont mis en lumière les propositions ayant obtenu le plus grand soutien, à savoir :

- La salle des Navigateurs : 16 votes
- Salle Michel Côté : 11 votes + 2 votes
- Salle des Briqueteries : 8 votes
- Salle le Phare : 8 votes

Considérant la recommandation du comité culturel pour le nom de la Salle des Briqueteries ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

1. D'accepter le rapport de votation tel que présenté ;
2. D'adopter officiellement le nom de Salle des Briqueteries pour désigner la salle multifonctionnelle ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

3. D'autoriser la direction générale à procéder aux démarches nécessaires pour l'affichage officiel, l'inauguration et la mise à jour des outils de communication avec ce nouveau nom.

12.9 - Comité des Loisirs

- Suivi Journée sportive du 20 juin 2026.
- Des remerciements sont adressés à Mme Côté pour la belle armoire destinée aux activités du camp de jour.
- Des remerciements sont également adressés à M. Louis Casavant pour son implication à titre de bénévole.

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

Village-relais.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

- Frais de gestion de la documentation.
- Entente Parisville.
- Projet d'aqueduc du rang Saint-Joseph.
- Quai fédéral.
- Vitesse au rang Saint-Joseph.
- Stationnement à la côte du quai.
- Location salle multifonctionnelle, Chevaliers de Colomb.
- Balançoires.

2026-06-229

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À LUNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 20h56

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire